

Réunion du 5 Juin 2020

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Véronique HELLEUX.

Présents : Mmes HELLEUX, FOUCHÉ, PEZOT, RODRIGUEZ, RICOUX, TRIBOTTÉ, FLAIRE, LUCAS.

Mrs LORMEAU, FLEURIEL, GARNIER, DUPONT, POPRAWSKI, LAUNAY, MARTIN.

M. Dominique LORMEAU est nommé secrétaire de séance.

Madame Le Maire ouvre la séance.

Indemnités du maire et des adjoints

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide, avec effet au 26 mai 2020, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire et des adjoints comme suit:

	TAUX En % de l'indice brut terminal de la fonction publique
Maire	51,6 %
Premier adjoint	19,80 %
Deuxième adjoint	19,80 %
Troisième adjoint	19,80 %

Présentation des commissions communales au Conseil

Une commission regroupant la Vie associative, culturelle et sociale est actée.

Les autres commissions sont également approuvées par l'ensemble du Conseil.

Nomination des membres du Conseil aux commissions communales

- Commission des Finances : l'ensemble du Conseil est nommé à cette commission.

- Commission entretien de la commune : Dominique Lormeau, Denis Dupont, Hubert Martin, Fabrice Poprawski, Josiane Lucas, Céline Flaire, Reine-Mercedes Ricoux

- Commission des travaux : Dominique Lormeau, Gérard Fleuriel, Gérard Garnier, Denis Dupont, Fabrice Poprawski, Hubert Martin, Christine Rodriguez

- Commission urbanisme, éclairage public, bâtiments communaux : Dominique Lormeau, Gérard Fleuriel, Hubert Martin, Franck Launay, Denis Dupont, Christine Rodriguez

- Commission sécurité : Dominique Lormeau, Denis Dupont, Reine-Mercedes Ricoux, Josiane Lucas, Christine Rodriguez

- Commission communication : Louissette Fouché, Christine Rodriguez, Céline Flaire, Dominique Lormeau

- Commission La vie associative, culturelle et sociale : Louissette Fouché, Josiane Lucas, Céline Flaire, Christelle Tribotté, Christine Rodriguez, Jacqueline Pezot, Denis Dupont

Elections des délégués aux différents syndicats et organismes

- Commission d'appels d'offres

4 candidats pour 3 postes de délégués titulaires

Recours au vote à main levée.

Sont élus :

Titulaires : Fabrice Poprawski, Christine Rodriguez, Reine-Mercedes Ricoux

Suppléants : Hubert Martin, Gérard Fleuriel, Denis Dupont

- Syndicat d'alimentation en eau potable du Percher

2 délégués titulaires : Gérard Garnier, Denis Dupont

1 délégué suppléant : Céline Flaire

- Territoire d'énergie Orne

Titulaire : Fabrice Poprawski

Suppléant : Dominique Lormeau

- Comité National d'Action Sociale

Louissette Fouché

- Prévention routière

Denis Dupont

- Correspondant Défense

Véronique Helleux

- SMIRTOM

3 délégués titulaires : Gérard Fleuriel, Fabrice Poprawski, Christine Rodriguez

1 délégué suppléant : Céline Flaire

- Commission de contrôle des listes électorales

Denis Dupont, Jacqueline Pezot, Gérard Fleuriel, Hubert Martin, Josiane Lucas

DIVERS : Questions et interventions des élus.

- MME RICOUX : Y-a-t-il une commémoration à Aube pour le 6 juin 44 ??

Réponse de Mme FOUCHÉ et M. FLEURIEL adjoints :

Rien n'est prévu, les années précédentes aucune cérémonie ne s'est déroulée.

Mme Le Maire : Cette proposition peut être étudiée pour les années suivantes.

- Mme RODRIGUEZ : L'ouverture des musées d'Aube est prévue le 20 juin,

Le recrutement du personnel d'accueil sera-t-il effectué à cette date ?

Peut-on prévoir du gel pour les visiteurs ainsi que quelques masques pour éviter de refouler les personnes qui se présenteraient sans masque ?

Réponse de Mme le Maire : le recrutement est en cours pour le 20 juin.

Le gel et des masques seront fournis par la commune.

Mme RODRIGUEZ précise que des mesures ont été prises pour que les visiteurs soient en sécurité pendant les visites.

Elle rappelle la nécessité d'effectuer les travaux prévus sur les linteaux soutenus par des étais ainsi qu'à l'intérieur suite à l'éboulement de briques.

Un maçon agréé par les bâtiments historiques s'était rendu sur place pour évaluer le coût.

La Forge aura 500 ans l'année prochaine. Une réflexion est en cours pour une animation à cette occasion.

- Mme PEZOT : Des arbres ont été abattus aux Hortensias, des plantations sont-elles prévues en remplacement ?

- Mme FOUCHÉ :

- l'organisation du Forum des associations se déroule habituellement en septembre, sera-t-il organisé cette année ?

Le 26 juin prochain, la commission vie associative et les associations se réuniront pour en décider.

- le repas des aînés se déroule en novembre, quelle date cette année ?

Le 15 novembre est retenu. L'âge limite d'accès à cet événement est maintenu à 70 ans.

L'équipe municipale effectuera le service comme les années précédentes.

Une animation est prévue en après-midi.

- M. GARNIER : Des deux roues passent dans le chemin situé devant et autour des terrains de jeux Cette voie est interdite aux véhicules motorisés.

Il indique que les engins sont bruyants, qu'ils roulent vite et qu'ils représentent un danger pour les piétons.

Un aménagement des voies est-il possible pour limiter le passage des deux-roues ?

Réponse de Mme le Maire et M. LORMEAU : nous allons nous rendre sur place et étudier la possibilité d'un dispositif pour améliorer la sécurité.

M. FLEURIEL signale qu'il a averti la Gendarmerie suite à des plaintes de riverains à ce sujet.

- M. DUPONT : La passerelle de la Forge est dangereuse et doit être sécurisée.

Les garde corps sont vétustes et mal fixés. Les traverses sont inégales et doivent être recouvertes de planches. L'accès a été interdit jeudi, quelles mesures seront prises pour assurer la sécurité ?

La barrière « allée forestière » qui fermait l'accès aux ateliers municipaux est cassée, il faut la remplacer.

Le local utilisé par les agents de la commune est vétuste et sale. Il doit être réhabilité sans délai.

Réponse de M. LORMEAU : La passerelle a été sécurisée par des barrières « police », un passage au milieu est ainsi délimité et permet aux promeneurs de passer. Elle a été rouverte vendredi après-midi après l'intervention des agents municipaux et suite à mon accord.

Une plaque de bois usagée posée à l'entrée de la passerelle doit être enlevée lundi 8 pour terminer les opérations.

Le remplacement des garde-corps avait été programmé par la municipalité précédente, des devis ont été effectués. Ces travaux seront mis à l'ordre du jour de la prochaine commission des travaux.

La barrière forestière a été cassée par un prestataire de la commune lors de l'enlèvement de gravats sur le chantier des ateliers. Son remplacement sera effectué.

Le local des agents municipaux doit, en effet, être remis en état.

Des solutions seront recherchées pour mener à bien cette opération rapidement.

Ces solutions seront évoquées également en commission des travaux.

Le budget est voté pour 2020 et nous devons nous y conformer.

- M. LAUNAY : Deux extincteurs flottent dans le bief.
Le revêtement du passage du chemin de la Risle vers l'îlot situé derrière la mairie est détérioré.

Réponse de Mme le Maire : les extincteurs provenaient du gymnase qui a été vandalisé.

Ils ont été repêchés et doivent être réutilisés après vérification.

Le passage sera réparé lors des travaux prévus sur la Risle par le Syndicat mixte de la Risle.

20h45 : Madame le Maire lève la séance.

Prochain conseil municipal : le 3 juillet.